

Membres présents : Yves HEMEDINGER, Président ; Pierre DISCHINGER, 1^{er} Vice-Président ; André BEYER, 3^{ème} Vice-Président ; Paul BASS, Assesseur ; François HEYMANN, Assesseur ; Jacques MULLER, Assesseur ; Serge NICOLE, Assesseur ; Christian REBERT, Assesseur ; Christian ZIMMERMANN, Assesseur.

Membres excusés : Christian KLINGER, 2^{ème} Vice-Président ; Philippe MAS, 4^{ème} Vice-Président ; Patricia MIGLIACCIO, Secrétaire ; Bernard FLORENCE, Assesseur ; Gérard HUG, Assesseur ; Gilbert MEYER, Assesseur ; Bernard ZINGLÉ, Assesseur ;

Membre absent : /

La majorité des membres élus par le comité syndical assistant à la séance, le bureau syndical peut valablement délibérer.

**Délibération n° 2015-01 Avis relatif au projet de modification simplifiée
n°1 du PLU de Volgselsheim**

Rapporteur : Monsieur le Président

Par délibération n°6-2014 en date du 21 mai 2014, le comité syndical a donné délégation aux membres du bureau syndical « *lui permettant d'exprimer tout avis réglementairement exigé de la part du Syndicat Mixte pour le SCoT Colmar-Rhin-Vosges, en particulier dans le cadre de l'élaboration, de la révision ou de la modification de documents d'urbanisme locaux, mais également dans le cadre de l'élaboration, la révision ou la modification des SCoT sur les territoires voisins* ».

La commune de Volgselsheim engage la modification simplifiée n°1 de son PLU.

Sur proposition de Monsieur le Président et après s'être vu présenter le projet de modification simplifiée n°1 du PLU de la commune de Volgselsheim,

Le bureau syndical

Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L. 121-4, L. 123-6, L. 123-8, L.123-9, L.123.13 et R. 123-16,

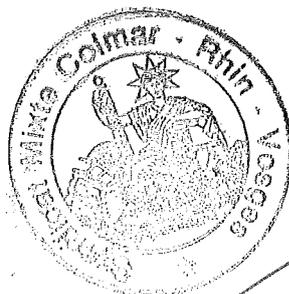
Vu le projet de modification simplifiée °1 du PLU de la commune de Volgselsheim

Après en avoir délibéré

A l'unanimité des membres présents

Donne un avis favorable au projet de modification simplifiée n°1 du PLU de la commune de Volgselsheim;

Charge Monsieur le Président des formalités correspondantes à la présente délibération.



Le Président

Yves HEMEDINGER

REÇU A LA PRÉFECTURE

25 FEV. 2015